

Docteur Robert ESKENAZI
SELARL de Chirurgiens dentistes
78 Bd Mireille Lauze
13010 Marseille
04-91-79-85-82
NÂ° FINESS 13402551

Fin des Soins: 29/09/21 -
Fac le: 29/09/21 -

AYOUN ARLETTE
116 AV JULES CANTINI
13010 marseille
Date de naissance: 16/01/1939 -
N° sécu.: 239019935449726
Mutuelle: GENERALI
N° de P.E.C.: 49938

marseille le 30 Septembre 2021

Facture à acquitter, à l'établissement de santé, pour les soins dentaires de M. ARLETTE AYOUN. Vous trouverez le détail de ces soins ci-dessous. Dans le cadre du conventionnement qui nous lie, nous vous prions de bien vouloir procéder au règlement de la part prise en charge par la complémentaire santé (à régler à la Selarl des Chirurgiens Dentsites, Dr ESKENAZI Robert).

	DENT	CODE	DESCRIPTION	MAT.	PANIER	PRIX	BASE	S.S.	MUT.	R.A.C.
16-15-14-13-12-11-21-22-23-24-25-26		B320031-26	Prothèse amovible définitive	emax	R.0	1 100,00	1 100,00	770,00	972,00	00,00
46-45-44-43-42-41-31-32-33-34-35-36		B320031-36	Prothèse amovible définitive	emax	R.0	1 100,00	1 100,00	770,00	972,00	00,00
Total:						2 200,00	2 200,00	1 540,00	1 944,14	00,00

SELARL DE CHIRURGIENS DENTISTES
DU BOULEVARD MIREILLE LAUZE

78, Bd Mireille Lauze
13010 MARSEILLE
Tél. 04 91 79 85 82
477 882 685 R.C.S. Marseille



RÉPONSE PRISE EN CHARGE DENTAIRE

Réf. almerys : 50570049
PEC n° 49938
N° almerys : 2021080400049938

Praticien :

Nom : ESKENAZI ROBERT (134020551)
Adresse : 78 BD MIREILLE LAUZE
Code postal : 13010
Ville : MARSEILLE
Téléphone : 04 91 79 85 82
Fax : 04 91 25 57 81
Date de la PEC : 04/08/2021
Date de fin de validité de la PEC : 02/11/2021
Date de péremption de la PEC : 02/11/2021

Bénéficiaire :

Nom : AYOOUN
Prénom : ARLETTE
N° Sécurité sociale : 2 39 01 99 354 497
Date et rang de naissance : 16/01/1939 - 1
Nom de l'org. complémentaire : HERMES TP COMPLEXE

Taux : 70% Régime général

N° Dent	Nature de l'acte	Code CCAM ou NGAP	Acte non remboursé RO	Honoraires	Base de remboursement RO	Montant RO	Montant RC
	Prothèse amovible RAC0	PA0		1 100,00 €	182,75 €	127,93 €	972,07 €
	Prothèse amovible RAC0	PA0		1 100,00 €	182,75 €	127,93 €	972,07 €

Montant total net TTC	2 200,00
Montant pris en charge par le régime obligatoire	255,86
Montant pris en charge par le régime complémentaire	1 944,14
Montant total à régler par l'assuré	0,00

Aucune réclamation ne sera prise en compte passé 6 mois à compter de la date de facture.

ATTENTION: Cette prise en charge doit être impérativement jointe à la facture.

Ce document est la propriété de l'assuré. Conformément à la loi informatique et liberté, l'assuré dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données auprès de son organisme complémentaire santé. Les praticiens peuvent exercer leur droit d'accès et de rectification des données les concernant auprès d'almerys - 46, rue du Ressort - 63967 - Clermont-Ferrand CEDEX 9.